

Parizeau promet des taux hypothécaires à 10 p. cent

Ce programme d'accès à la propriété profiterait pendant trois ans aux familles qui gagnent moins de \$50 000

ANDRÉ PÉPIN

Le Parti québécois s'engage à mettre sur pied un programme d'accès à la propriété qui limiterait à 10 p. cent le taux d'intérêt hypothécaire, pour les trois premières années. Ce programme s'adresserait aux familles d'un enfant et plus, dont le revenu annuel ne dépasse pas \$50 000.

Le chef péquiste, Jacques Parizeau, dévoilait hier un premier engagement de son parti. «Le logement, c'est en fait un volet de la politique familiale qu'entend proposer le parti», a déclaré M. Parizeau.

C'est dans une cour intérieure d'une coopérative d'habitation du comté de Saint-Jacques-Sainte-Marie que l'équipe péquiste et son chef ont dévoilé les grandes lignes de cet engagement. Les candidats André Boulerice (Saint-Jacques-Sainte-Marie), Louise Harel (Hochelaga-Maisonneuve) et Francine Lalonde (Saint-Henri) assistaient leur chef pour

cette annonce, faite au cœur de circonscriptions où le problème du logement est particulièrement évident. Le député de Shefford, Roger Paré, assistait également à la rencontre.

Accusant les libéraux d'avoir abandonné la plupart des programmes d'accès à la propriété, M. Parizeau a promis de rétablir un vrai ministère de l'habitation, comme il en existait un sous le gouvernement du Parti québécois.

L'ensemble des engagements du PQ en ce domaine est évalué à \$39 millions par M. Parizeau. «Sur un budget de \$30 milliards, ces engagements sont tout à fait réalisables», a-t-il fait valoir. Voici, en résumé, les intentions péquistes:

- le gouvernement prendrait en charge la partie des intérêts excédant un taux de 10 p. cent pendant trois ans; précisant que cet engagement ne comporte pas de plafond, le parti évalue à une moyenne de \$1 500 l'aide à verser à chaque ménage admissible (coût \$15 millions);
- assurer l'accès du programme Logirent-

te aux personnes âgées de 55 ans et plus (\$10 millions);

■ rétablir l'aide financière aux groupes de ressources techniques promoteurs de logements coopératifs (\$1,5 million);

■ examiner la proposition de la Confédération des coopératives d'habitation relativement à la mise en place d'un nouveau programme d'aide au logement coopératif préconisant la formule de l'hypothèque à paiements progressifs. Dans l'intervalle, promet le PQ, on favorisera la construction de 1 500 unités de logement coopératif par année (\$9 millions);

■ augmenter de 1 000 unités par année le nombre de HLM publics mis en chantier pour le porter à 2 000 unités (\$3,8 millions).

Ce volet de la politique familiale péquiste toucherait, estime M. Parizeau, quelque 27 500 ménages québécois. Il soutient que sa proposition pour l'accès à la propriété est supérieure à celle des libéraux, qui versent \$7 000 pour l'achat d'une première maison. «Ce programme

prend fin en mai prochain. Ils ont d'ailleurs mal évalué les maisons dans la région de Montréal. Notre programme s'applique pour des maisons valant jusqu'à \$120 000», a déclaré le leader péquiste.

Tous les jours, cette semaine, le PQ va dévoiler ses engagements dans différents secteurs. La situation chez les infirmières préoccupe par ailleurs les stratèges car ce conflit peut avoir une influence marquée sur le vote du 25 septembre prochain.

Tout au cours du week-end, M. Parizeau a répété que «plusieurs demandes des infirmières paraissent justifiées». Cependant, il se garde bien d'appuyer un débrayage illégal. «Je ne peux cautionner un tel geste. J'espère cependant que le gouvernement va accepter la conciliation», disait M. Parizeau, en matinée, avant que le gouvernement fasse savoir qu'il suggérerait plutôt une médiation élargie.

En fin de journée, le chef péquiste a demandé aux infirmières de ne pas débrayer, ajoutant que le ministre Daniel

Johnson «ouvrait une porte» en proposant des réaménagements à son enveloppe budgétaire.

Le duplessisme

Profitant samedi d'une journée de congé pour refaire ses forces, le chef péquiste était, dès dimanche, d'humeur à attaquer les libéraux lors d'une brève visite dans Chambly.

Il y est allé d'une charge contre l'organisateur en chef pour l'Est du Québec et ministre des Transports, Marc-Yvan Côté, lui reprochant de «mépriser» les électeurs du Bas-Saint-Laurent, en les «gifiant» avec des menaces qui rappellent le duplessisme.

M. Parizeau faisait allusion à la sortie de M. Côté, reprise par le chef libéral, devant les militants du comté de Matane à qui on suggérait de voter pour la candidate libérale afin d'obtenir les faveurs d'un gouvernement libéral. «C'est déplorables», a dit M. Parizeau. Les stratèges péquistes espèrent que cette bourde de M. Côté va servir leur cause d'ici au 25 septembre.

Les libéraux comptent maintenir un rythme de reboisement d'un milliard d'arbres d'ici 1993

DENIS LESSARD

VAL JALBERT

Le chef libéral Robert Bourassa s'est engagé hier à planter un milliard d'arbres au cours des quatre prochaines années, soit autant que pendant son premier mandat, s'il est reporté au pouvoir le 25 septembre.

«Gouverner c'est prévoir, s'il y a un secteur où il faut prévoir, c'est celui des forêts», a soutenu hier M. Bourassa sur le site enchanteur du village fantôme de Val Jalbert.

Cette année, 248 millions d'arbres ont été plantés, et c'est ce rythme qu'entend maintenir Québec d'ici 1993. «Oui c'est la poursuite de ce qu'on avait envisagé», a reconnu le ministre délégué aux Forêts, Albert Côté, selon qui il faudra subseqüemment augmenter encore de 25 p. cent le nombre de plantations annuelles.

Les plantations coûteront approximativement \$1 milliard — frais partagés entre le gouvernement et l'industrie —, ce qui comprend le programme conjoint de \$200 millions pour le développement des techniques.

En dépit de cette politique, on appréhende des manques de bois dans certaines régions du Québec. Environ 230 millions d'arbres seront coupés cette année a soutenu M. Côté.

Pour la première fois, au Québec, il y aura moins d'arbres coupés que plantés. Pour M. Bourassa cette attention au reboisement témoigne de l'importance que le gouvernement accorde à l'industrie forestière, une pierre d'assise



Le ministre délégué à l'Environnement et candidat libéral dans le comté de Roberval, M. Gaston Blackburn, accompagnait hier le premier ministre Robert Bourassa, lors de sa visite au village fantôme de Val Jalbert.

LASERPHOTO PC

de l'économie québécoise. Depuis quatre ans ce secteur a généré des investissements de \$6,5 milliards, soit autant que dans les 11 années précédentes, a-t-il soutenu.

L'industrie du bois procure 250 000 emplois directs et indi-

rects et est vitale pour 114 municipalités.

Comme le veut la loi, Québec signera d'ici avril prochain 316 contrats d'aménagement avec les compagnies forestières qui seront tenues d'accroître le rendement de leur territoire par des travaux

silvicoles. On compte augmenter de 40 p. cent la production à l'hectare qui, au Québec, est trois fois moindre qu'en Suède, un pays à la fine pointe de ces techniques.

Dans le secteur forestier le PLQ s'engage aussi à:

- réduire de 25 à 40 p. cent d'ici cinq ans, l'utilisation de pesticides chimiques et biologiques;
- mettre sur pied un réseau de détection des parasites semblable à celui destiné à combattre les incendies de forêts;
- confier à Rexfor le mandat de développer des techniques pour favoriser l'utilisation de certaines essences de bois durs actuellement laissées pour compte;
- participer à l'implantation d'au moins une usine de désencrage dans la province, une annonce que le ministre Côté se garde pour plus tard.

On estime que chaque année 118 000 tonnes de papier journal pourraient être récupérées. Une usine de désencrage épargnerait environ 1,1 million de mètres cubes de bois par année.

M. Bourassa avait débuté la journée à Saint-Félicien, dans le comté de Roberval, péquiste jusqu'à ce que le libéral Gaston Blackburn, soit élu dans une partielle en 1988. Le PQ conserve quatre des cinq comtés de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Pour venir prêter main forte au candidat libéral Pierre Gimaiel — ex-député fédéral — M. Bourassa a terminé sa journée par une assemblée partisane de 500 personnes, à Alma, dans le fief du ténor péquiste, Jacques Brassard.

Économie

Logement: Parizeau est sérieux



CLAUDE PICHER

À trois semaines de l'échéance du 25 septembre, le Parti québécois a formulé, hier, la première véritable promesse électorale de la campagne, celle de «mettre sur pied une vraie politique de l'habitation». L'engagement peut paraître vague, mais pour bien démontrer qu'il est sérieux, Jacques Parizeau l'a accompagné d'une série de propositions concrètes.

Ce qui retient surtout l'attention, c'est la promesse de garantir aux acheteurs de maisons, à certaines conditions, que le taux de leur prêt hypothécaire ne dépassera pas 10 p. cent pendant trois ans. Est-ce que cela tient debout?

Rappelons d'abord les grandes lignes de cette mesure: elle s'adresse aux familles locataires ayant au moins un enfant, gagnant moins de \$50 000, et vaut seulement pour les maisons, usagées ou neuves (incluant les condos), valant moins de \$120 000. Le fait de déjà avoir été propriétaire ne vous rendrait pas inadmissible. La promesse ne tient que pour une hypothèque représentant au plus 75 p. cent de la valeur de la maison.

Des chiffres réalistes

Le PQ ne fixe pas de plafond à cette aide mais estime que sa valeur maximale pourrait atteindre \$1 500 par année par famille. Compte tenu des conditions actuelles du marché, ce chiffre est assez proche de la réalité.

Voyons en effet ce que cela signifie pour l'acheteur d'une maison de \$100 000 qui paie \$25 000 comptant et qui amortit son hypothèque sur 20 ans. Au taux actuel, l'emprunteur devrait s'attendre à des versements mensuels de \$848. Si le taux était de 10 p. cent, ces versements ne seraient que de \$714. Suivant la promesse péquiste, le gouvernement assumerait la différence, soit \$134 par mois, ou \$1 600 par année.

Le PQ, enfin, estime que quelque 10 000 familles québécoises pourraient profiter d'un tel programme, chiffre qui, là aussi, ne semble pas excessif si l'on considère la réponse des acheteurs de maisons, dans le passé, aux différents programmes d'aide. En supposant que c'est bien cela qui se passe, soit 10 000 familles recevant en

moyenne \$1 500 d'aide, le coût de cette mesure, pour le gouvernement, serait de \$15 millions. Une promesse, donc, relativement peu coûteuse.

L'engagement du PQ a l'avantage de ne pas jeter de poudre aux yeux. Il est basé sur des données réalistes, les plafonds qu'il suppose sont conformes à l'état du marché. Même dans la région de Montréal, on peut trouver des maisons et des condos à moins de \$120 000. Mais, surtout, M. Parizeau établit et annonce noir sur blanc toutes les contraintes et les conditions de son projet. Avant même de voter, vous savez précisément si vous aurez droit ou non à l'aide qu'il propose. Les péquistes promettent, s'ils sont élus, de mettre leur programme sur pied dès la prochaine année financière.

Logirente, coops et HLM

Les stratèges péquistes ont également fait preuve de rigueur dans les calculs touchant un autre volet de la question, le programme Logirente. Mis sur pied en 1980 (donc, création du PQ), Logirente subventionne partiellement les loyers des personnes âgées à faibles revenus qui doivent consacrer plus de 30 p. cent de leurs revenus au logement. À l'origine, cette mesure s'adressait uniquement aux personnes âgées de 65 ans ou plus. Cette limite a été abaissée à 60 ans en 1984, et M. Parizeau promet de la fixer à 55 ans. Compte tenu de la subvention moyenne versée aux bénéficiaires de Logirente, ainsi que du nombre de personnes âgées entre 55 et 60 ans qui pourraient y être admissibles (environ 15 000), il est réaliste de dire que cette promesse devrait coûter environ \$10 millions au gouvernement.

Les engagements totaux du PQ en matière de logement, tels qu'annoncés hier, atteignent \$39 millions. Le programme de taux hypothécaire garanti à 10 p. cent et l'amélioration de Logirente coûteraient, ensemble, \$25 millions. Le reste, \$14 millions, servirait à gonfler les budgets des Groupes de ressources techniques (GRT), organismes spécialisés dans la mise sur pied de coopératives d'habitations, ainsi qu'à accélérer de façon importante la construction de coops et d'habitations à loyers modiques (HLM). Le PQ s'engage notamment, s'il est élu, à doubler le nombre annuel de mises en chantier de HLM publics. Là aussi, il s'agit d'engagements précis qui ont en outre l'avantage de donner des indications limpides sur la forme que prendra la politique d'habitation d'un gouvernement péquiste.

Électogrammes

UNE GUERRE DES AFFICHES

L'Assomption, la circonscription du chef du Parti québécois Jacques Parizeau, vit au rythme de la guerre des affiches que se livrent le PLQ et le PQ. Les deux organisations s'accusent mutuellement du vandalisme de leurs panneaux publicitaires. Le candidat libéral et député sortant, Jean-Guy Gervais, a vu six de ses 20 panneaux géants saccagés dans un jour, on l'affublait d'une barbe. «Nous soupçonnons les péquistes, a déclaré hier l'organisatrice de la campagne de M. Gervais, Carole Lavalée, mais nous n'avons aucune preuve. Quand leurs affiches sont abimées, ils nous appellent et nous accusent.»

«Nous avons effectivement appelé les libéraux et nous leur avons demandé à quoi ça servait de se comporter comme des enfants, a répliqué Lise Vallée-Bernier, directrice de l'organisation de M. Parizeau. Les libéraux pensent que nous saccageons leurs panneaux et nous, nous croyons qu'ils saccagent les nôtres. C'est quand même bizarre. Hier soir, a-t-elle conclu, des gens de notre local ont vu des voitures qui nous surveillaient. Nous croyons que ce sont les libéraux.»

PARIZEAU SÛR DE LUI

Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, ne semble pas douter un seul instant de sa victoire. Il a pris sa retraite de L'École des hautes études commerciales — retraite qui prendra effet le 15 septembre — car «il compte bien être élu et siéger à l'Assemblée nationale», a expliqué hier son attaché de presse Claude Beaulieu. M. Parizeau ensei-

gnait depuis de nombreuses années aux HEC.

LE CHEF VERT PÉDALE TOUJOURS

Le chef du Parti vert du Québec, Jean Ouimet, pédale toujours. Il a franchi hier le cap des 700 kilomètres (et celui de ses 35 ans aussi). Parti le 20 août dernier, M. Ouimet fait la tournée du Québec en vélo. Il doit parcourir un total de 2 055 kilomètres. Il a déjà visité plusieurs villes dont Valleyfield, Granby, Sherbrooke, Sainte-Marie-de-Beauce. Hier à Québec, il dévoilait le nom de ses 3 candidats dans la région de la capitale. Jean Ouimet a avoué que les 500 premiers kilomètres n'ont pas été faciles, mais aujourd'hui il a retrouvé la forme. Le parti tiendra, samedi à Montréal, un grand rassemblement de tous ses candidats.



Jean Ouimet

LES JOURNAUX PLÛTÔT QUE LA TÉLÉ

Robert Bourassa et Jacques Parizeau sont, vous vous en doutez bien, de grands consommateurs de journaux. Mais à chacun sa manie. M. Bourassa se fait livrer les journaux en taxi à son domicile. Le soir, après sa journée de travail, vers 23 h, il passe sys-

ématiquement à travers *Le Devoir*, la *Gazette* et *La Presse*. Il jette un coup d'œil rapide sur les autres quotidiens. Côté nouvelles télévisées, s'il rate les émissions, son attaché de presse, Ronald Poupard, lui en fait un résumé exhaustif. «Il est faux de prétendre que Robert Bourassa écoute religieusement les bulletins télé», a précisé son directeur de campagne pour l'ouest du Québec, Pierre Bibeau.

M. Parizeau lit plutôt ses journaux le matin. «Il arrive au bureau à 8 h 30, a expliqué son conseiller spécial, Jean Royer. Il voit rarement les bulletins télévisés. On les lui résume. Ce n'est pas un maniaque. Son attaché de presse, Claude Beaulieu, lui prépare une revue de presse complète. Le seul quotidien que Jacques Parizeau lit du début à la fin, c'est le *Globe and Mail*».

PÉQUISTE INDÉPENDANT

Un des aspirants candidats défait dans Verchères lors de l'assemblée d'investiture du PQ, Hubert Falardeau, a décidé de se porter candidat indépendant. «Je vire mon capot de bord», a confié hier à *La Presse* cet ex-prêtre ouvrier connu dans les années 60 pour sa lutte contre la pauvreté. Il y a eu des irrégularités lors de l'élection de la candidate du PQ, Luce Dupuis. J'ai porté plainte mais les instances du parti l'ont rejetée invoquant le fait qu'elle n'était pas assez sérieuse. Je pars en guerre, je veux faire une razzia dans le comté. Si je suis élu, je vais surveiller les députés péquistes de près et leur donner un coup de pied dans le derrière s'ils ne vont pas dans la bonne direction.»

LES CPG SNF: UNE VALEUR SÛRE

1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS
10 ³ / ₄ %	10 ¹ / ₂ %	10 ¹ / ₄ %	10%	10%
1/4 %				
DE PLUS SI VOUS AVEZ ATTEINT 60 ANS				
(Minimum 15 000 \$) Taux sujets à changement sans préavis.				

La SNF offre ce que les investisseurs avisés recherchent d'abord et avant tout: des taux concurrentiels, un niveau d'investissement très flexible (à compter de 500 \$), une sécurité garantie... et une connaissance des besoins des gens d'ici qui remonte à plus de 70 ans. Profitez-en.

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Libérez-vous!
Confiez-nous votre avenir

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE
425, bd de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 3G5
(514) 844-2050 1-800-361-8625

Membre du Groupe MFQ
AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS DEPUIS PLUS DE 70 ANS

Jusqu'aux juges qui contestent pour des sous!

Demain, jour de la grande rentrée annuelle des tribunaux, les quelque 300 juges nommés par le gouvernement du Québec boycotteront la traditionnelle cérémonie d'ouverture, présidée par le ministre de la Justice, parce qu'ils sont insatisfaits de leurs conditions de travail.



Plutôt que d'assister à la cérémonie protocolaire au Palais de justice de Montréal, les juges de la Cour du Québec, le juge en chef Albert Gobeil en tête, se réuniront en une sorte « d'assemblée syndicale » pour étudier les moyens de pression à prendre pour forcer le gouvernement à hausser leurs salaires.

Personne ne va pleurer sur le sort financier des juges. Comptant parmi les plus hauts salaires au Québec, ils ont donc peu d'appuis dans l'opinion publique et aucun parti politique ne se ferait élire en prenant fait et cause pour les juges.

Pourtant, au-delà de la démagogie facile qui fait dire à tout le monde que les juges sont trop bien rémunérés pour le travail qu'ils font, les magistrats du Québec ont des raisons fort valables de se plaindre:

1) Ils n'ont pas obtenu d'augmentation de salaire depuis juin 1987, malgré la hausse du coût de la vie.

2) Les juges de la Cour du Québec (Cour provinciale, Sessions de la paix, Tribunal de la jeunesse, Expropriation) gagnent \$90 350 par année, alors que leurs confrères nommés par Ottawa (les juges de la Cour supérieure) touchent \$133 800, un écart de \$43 450 ou près de 35 p. cent. Pourquoi cette disparité entre des gens qui exercent sensiblement les mêmes fonctions?

3) Les juges du Québec peuvent prendre leur retraite après 25 ans de service et 70 ans d'âge, alors que les juges fédéraux peuvent se retirer avec une pleine pension après 15 ans de service et 65 ans d'âge. Pourquoi cette différence?

4) Les juges sont choisis parmi les avocats, surtout de la pratique privée. Or, un avocat de petit cabinet (5 à 10 avocats) gagne en moyenne \$135 191; un avocat d'un cabinet moyen (11 à 25 avocats), \$140 400; un avocat d'un grand bureau (plus de 25 avocats), \$194 761. Comment intéresser les meilleurs avocats à devenir juges s'ils doivent subir une baisse de traitement? Faudra-t-il recruter des avocats sans cause?

5) Selon une étude effectuée par l'économiste Michel Boucher sur le salaire des juges au cours des vingt dernières années, le pouvoir d'achat de ceux-ci a chuté en moyenne de \$179 540, en dollars de 1989 par rapport à l'indice des prix à la consommation.

6) En cinq ans, trois comités d'études formés à la demande même du gouvernement ont conclu à l'urgence de trouver un mode de rémunération plus juste et plus équitable pour les juges. Aucune formule permanente n'a été retenue par Québec.

Si l'État veut inciter des candidats compétents à accéder à la magistrature, préserver le principe de l'indépendance judiciaire et de l'impartialité de ses juges, assurer à la Cour du Québec tout le respect et toute la dignité auxquels elle a droit comme l'une des trois grandes institutions démocratiques de notre société avec les pouvoirs exécutif et législatif, il doit accepter de bien traiter ses juges.

Normalement, ceux-ci devraient obtenir la parité avec les juges de la Cour supérieure. Le dernier comité d'études, formé de gens indépendants et présidé par M. Jean-Denis Vincent, n'a pas retenu cette demande de parité mais recommande un traitement de \$114 930 rétroactivement au 1er juillet 1988 et une hausse de 5 p. cent pour les années 1989 et 1990.

Les revendications des juges sont raisonnables. Mais, pour se mériter le respect du public, ceux-ci doivent éviter de recourir à des moyens de pression traditionnels qui pourraient le moins direment ralentir l'efficacité, déjà douteuse, de l'appareil judiciaire.

Même un débrayage symbolique de leur part est déplorable. Qu'ils laissent à d'autres le soin de défendre leur cause.

Claude MASSON

Lecture

Bilan du communautaire

PIERRE VENNAT

Depuis déjà plusieurs mois, la ville de Montréal est dirigée par un parti politique, le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), héritier du Front d'action politique (FRAP) des années 70 et des premiers comités de citoyens des années 60. À Québec, le Rassemblement populaire tentera, à l'automne, de répéter l'exploit.

Il est indéniable que le mouvement populaire et communautaire a beaucoup changé depuis le début des années 1980. On assiste à une démobilitation relative de ses adhérents, à une crise de son leadership dont l'impact dans les communautés locales s'affaiblit, à une crise de ses perspectives et de son fonctionnement interne.

Pourtant, selon Louis Favreau, professeur en travail social à l'Université du Québec à Hull, qui, depuis plus de 20 ans, a roulé sa bosse dans une multitude de mouvements communautaires, surtout de «gauche», le mouvement populaire et communautaire québécois, à l'aube des années 90, est suffisamment riche pour disposer d'une histoire. Et pour qu'on en fasse un bilan et des projections.

C'est donc ce qu'il a fait dans un livre bien fait, nullement apologétique, peu polémiste

mais, admet-il lui-même, subjectif, puisque l'auteur est engagé et croit fermement en l'avenir d'un mouvement où il milite depuis tellement longtemps.

Selon cet universitaire, la crise du militantisme social et politique, caractéristique des années 1980, rend possible le rapprochement entre organisations populaires et organisations traditionnellement d'entraide. Ce rapprochement est en partie dû aux changements qui s'effectuent à l'intérieur de la gauche politique, laquelle influence un certain nombre de pratiques du mouvement populaire et communautaire. Le nouveau parti-prise de non-sectarisme légitime maintenant les collaborations de groupes hier fermés les uns par rapport aux autres.

Par contre, dans les années 1980, il n'y a pas d'ambitions aussi prononcées de transformation sociale radicale: on va appuyer les bonnes causes; on est ouvert aux communautés culturelles mais on ne prendra pas nécessairement les devants pour initier des changements qui débordent de son champ immédiat d'intervention.

Et surtout, on ne veut plus se définir à partir de l'éternel duo gauche-droite mais davantage à partir de ce qui marche, de ce qui réussit.

Mouvement populaire et intervention communautaire de 1960 à nos jours, Louis Favreau, Centre de formation populaire et Editions du Fleuve.



La boîte aux lettres

Ne touchez pas à nos arbres!

NDLR — À quoi attribuer le phénomène? À la vague écolo? À « L'homme qui plantait des arbres » de Frédéric Bach? Chose certaine, le temps où l'on abattait les arbres impunément et sans raison est révolu. Voici quelques lettres récentes qui montrent bien cette nouvelle conscientisation des Québécois.

J'ai eu récemment l'occasion de converser enfin avec un vrai conseiller municipal bien de chez nous, édile d'une de nos plus élitistes municipalités. La discussion, que je vais vous rapporter ici, s'est engagée sur le sujet des arbres urbains.

Moi: Un collègue de travail m'a dit que lui et ses voisins ont dû signer une pétition contre un projet de la ville de Cap-Rouge d'abattre les arbres de leur rue sous prétexte d'aménager une piste cyclable!

Cons.: Hélas! Les gens ne comprennent pas qu'ils doivent suivre la mode et sacrifier leur qualité de vie au profit des vélos. Quant aux arbres de cette rue, ils ne sont pas « de qualité » et peuvent même être dangereux: une branche peut tomber sur un enfant, qui sait... Une large avenue ébranlée, c'est tellement plus sécuritaire pour les enfants! Et puis, qu'ont-ils donc à se plaindre! Une fois qu'on a rasé leurs gros arbres, on peut toujours leur en planter des petits.

Moi: J'ai compris! Sur une rue bien rasée, au moins on peut voir venir les « chars » qui vont écraser nos enfants! Et pourtant, mon collègue ne m'a pas dit que les arbres n'étaient pas « de qualité » comme vous dites, et il ne semble pas en avoir peur pour ses enfants (le sans-cœur!) Bon, ce doit être

un ignorant comme les autres citoyens protestataires... Ce qui m'embête, c'est qu'il est ingénieur forestier... J'ai une idée: plutôt que d'abattre les arbres, ne pourriez-vous pas aménager la piste cyclable sur une partie de la rue?

Cons.: Impossible! La rue doit avoir une largeur réglementaire. Le réglemin, c'est le réglemin!

Moi: Mais dans les pays civilisés, ce sont plutôt les arbres qui doivent être réglementaires, et non l'asphalte de la rue! Soit, les goûts ne sont pas à discuter! (Encore faut-il en avoir.) Vous allez donc suggérer que l'on abatte les arbres de la Grande-Allée et du Chemin Saint-Louis pour laisser place aux vélos? Les cyclistes pourront rouler sous un soleil de plomb... voilà qui est excellent pour la peau! À Sainte-Foy, c'est à croire qu'on a prévu le coup, puisqu'il n'y a déjà plus d'arbres sur le boulevard Laurier... Et quelle sécurité pour les enfants! Ils peuvent se faire écraser en paix, sans qu'une malencontreuse branche leur tombe dessus! Détail curieux cependant: des villes comme Westmount ont réussi à conserver leurs arbres! Ils sont fous, ces Anglais, de préférer la verdure de l'Ouest à notre bel asphalte noir-sale de l'Est! Mais ils n'aiment sûrement pas les vélos...

Par Béhémot mon chat, chers édiles à la mode, au lieu de fantasmer sur vos plans d'urgence de luxe ou de jouer les révolus hystériques devant une goutte de BPC sur votre cher bitume, vous feriez bien mieux de prendre soin du peu de verdure qui vous reste, s'il en est encore temps bien sûr...

Albert DAVELUY
Québec

■ J'en rage. Où la bêtise de

certain administrateurs s'arrêtera-t-elle? Quelle coïncidence, quelle ironie du sort!

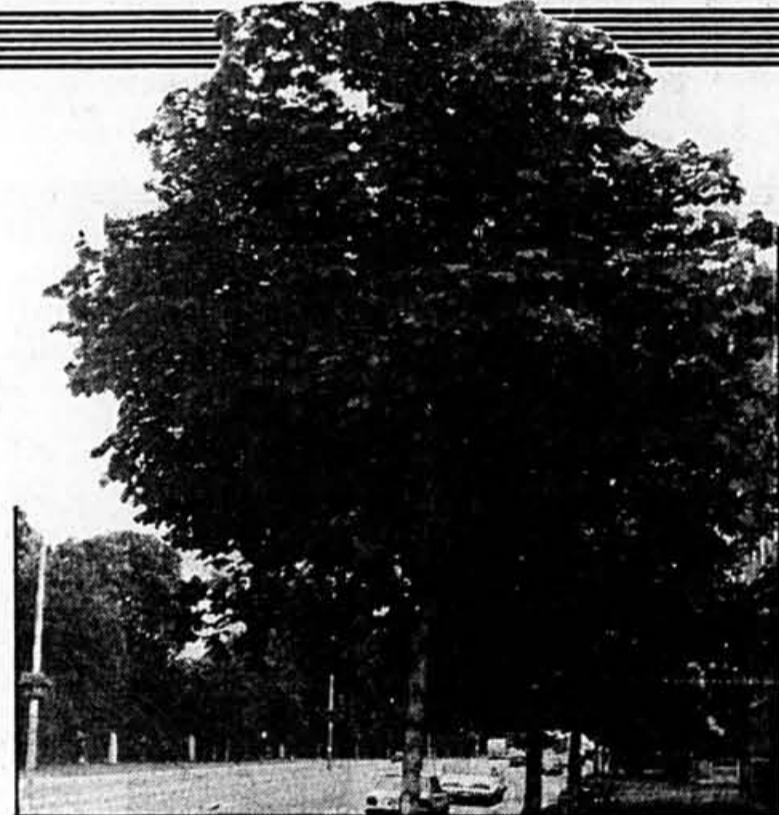
Coup sur coup dans la même semaine, le cimetière Mount Royal a détruit une forêt de chênes et l'hôpital Sainte-Justine a abattu des arbres de plus d'un mètre de diamètre! Quelle merveilleuse image: un cimetière et un hôpital détruisant rageusement un des symboles de vie, l'arbre.

Non mais, quelle insouciance, quel je-m'enfoutisme! Alors même que les déserts gagnent du terrain partout dans le monde, que l'effet de serre se précise de plus en plus, que la couche d'ozone rapetisse comme peau de chagrin, là, sous nos yeux et à notre barbe, des administrateurs « climatisés » décident d'une simple « pichenotte » la mise à mort d'arbres presque centenaires dispensateurs d'ombre, de fraîcheur et de beauté.

La Ville de Montréal ayant décrété 1 y a 2 ans que les alentours du mont Royal font partie d'un site patrimonial, j'espère que les autorités municipales iront au bout de leur logique et qu'elles poursuivront les contrevenants. Mais surtout que la Ville se donne des règlements plus musclés pour enlever le goût à toute autre institutions ou propriétaires de s'improviser bûcheron au détriment de la collectivité et ce, pas seulement sur le mont Royal mais à la grandeur de l'île. Outre les amendes, je suggère: pour chaque arbre abattu, obligation d'en planter deux!

Jacques CORDEAU
Montréal

■ Pendant que tous les yeux sont tournés vers une moitié du mont Royal, nos deux cimetières, soit Notre-Dame-des-



Neiges et Mount Royal, détruisent l'autre moitié!

En effet, on apprenait dans *La Presse* du 17 juillet que le flanc nord du mont Royal en bordure d'Outremont, sur le site du Mount Royal Cemetery, subissait des travaux de déboisement, de remblayage et de terrassement.

De l'autre côté, au cimetière Côte-des-Neiges, l'expansion se fait de deux façons: en aménageant de la façon la plus banale les terrains qui restent, avec l'aide d'entreprises, et en construisant un autre mausolée géant où l'on disposera de nos cendres à l'air climatisé l'été et bien au chaud l'hiver. (...)

Il faudrait repenser l'aménagement de nos cimetières. Une façon plus écologique devrait être encouragée: planter plus d'arbres, promouvoir l'enterrement des cendres, etc. Mais le plus urgent serait d'arrêter la construction de mausolées géants.

Alain TREMBLAY
Montréal

Monsieur Pierre Ramet
Président
Société d'histoire
de la Côte-des-Neiges

■ Nous recevons copie d'une lettre datée du 18 juillet, adressée à monsieur le maire Jean Doré et traitant du stationnement à l'hôpital Sainte-Justine. Nous constatons votre peine à voir disparaître quelques arbres dans ce stationnement.

Je me permets par la présente de vous indiquer que nous partageons votre préoccupation. Effectivement, chaque arbre a été identifié et nous n'avons coupé que ceux qui étaient très malades ou qui empêchaient la réalisation du projet de telle sorte que la majorité ont pu être conservés.

Vous connaissez sans doute la situation dramatique que vivent les parents quand ils utilisent ce stationnement: ils ont le choix entre la boue ou la poussière, selon la clémence de la température.

De plus, le volume considé-

nable de visites en cliniques externes (200 000) et à l'urgence (80 000) fait en sorte que, régulièrement, les parents n'ont pas d'espace de stationnement. Le pavage et le nivellement de ce terrain nous permettent d'avoir 150 places supplémentaires et ainsi de pouvoir recevoir convenablement et plus adéquatement les parents aux prises avec la maladie de leurs enfants.

Enfin, permettez-nous de vous signaler que l'espace entre la rue et le Hunt Club a été conservé et non utilisé en stationnement.

Richard L'ÉCUYER
Directeur général
Hôpital Sainte-Justine

Émondeurs plus prudents

■ Dans l'édition de *La Presse* du 17 juillet, un de vos lecteurs, M. Richard Valiquette, a exprimé son anxiété quant au sort réservé aux arbres de Montréal.

Il y a trente ans, nous avons planté un érable devant notre maison; c'est la Ville de Montréal qui en a pris charge et il est devenu robuste, très grand mais très touffu.

Il y a tout juste deux semaines, après des années d'attente, les émondeurs de la Ville sont intervenus et ont débarrassé notre arbre d'un excès de branches feuillues sans toutefois l'endommager et lui enlever sa beauté. Les hommes qui ont fait le travail étaient compétents, prudents et soucieux de ne rien abîmer.

Les résidents de ma rue dans le district Snowdon sont tous très contents et je crois qu'avec de tels émondeurs les arbres de la Ville de Montréal n'ont rien à craindre.

(Mme) Marguerite WILSON
Montréal

Opinions

Ces prévisions qui nous gâchent la vie

MARCEL ADAM

Ce qui aide peut-être le plus les gens à vivre, à supporter les vicissitudes de l'existence, c'est la méconnaissance de ce que réserve l'avenir.



Ne pas savoir ce que demain réserve permet d'espérer des jours meilleurs et ça encourage à persévérer malgré les revers et les déboires d'aujourd'hui.

La pire chose qui pourrait arriver à l'humanité, à part un cataclysme nucléaire ou écologique, serait que les hommes soient un jour en mesure de prédire ce qui adviendra dans le futur aux individus aussi bien qu'aux sociétés.

Or, ce qui était inimaginable est de plus en plus concevable avec les progrès accélérés de la science, notamment les développements prodigieux des techniques informatiques.

On commence à se rendre compte que les prévisions des maisons de sondage et de certains spécialistes de la science des probabilités ont pour effet de gâcher le plaisir de bien du monde en enlevant par

exemple tout suspense aux campagnes électorales et aux séries éliminatoires dans les ligues professionnelles de hockey et de baseball.

En prédisant plusieurs mois d'avance les résultats électoraux, les maisons de sondage ont vidé les élections de tout suspense, faisant d'elles de fastidieux pensums plutôt que les célébrations démocratiques qu'elles étaient naguère.

Dans le domaine sportif, les prédictions d'Alain Bonnier, de la Société informatique BIT, ont fort mécontenté les supporters du Canadien quand il a prédit ce printemps que leur équipe ne remporterait pas la coupe Stanley. Et il vient d'en faire autant dans le cas des Expos, en annonçant l'autre samedi leur élimination dans la course au championnat de leur division. Beaucoup sont fâchés qu'on ait tué chez eux l'espoir de voir enfin triompher leur équipe favorite.

La science des probabilités ne fait pas que gâcher le plaisir des électeurs et des amateurs sportifs. Elle a un effet encore plus pervers en ce qu'elle constitue pour le vice du jeu un précieux adjuvant.

Comme il ne s'agit pas de prévisions absolument infaillibles — du moins pas encore —, la faible marge d'erreur excite ou rend irrésistible l'envie, chez une multitude de joueurs déclarés ou latents, de parier à partir des données qui fon-

dent les prévisions scientifiques et que diffusent à satiété les médias.

L'affaire Pete Rose suscite justement aux États-Unis de grandes interrogations du fait que plusieurs spécialistes voient un rapport direct entre l'engouement extraordinaire de la population pour le pari sportif, la diffusion de toutes les statistiques imaginables sur les performances de joueurs et des équipes, et les nombreuses prévisions scientifiques préparées par les maisons spécialisées sous les auspices des médias.

Les prévisions scientifiques qui tuent l'intérêt en éliminant presque totalement l'imprévu, dans les compétitions électorales et sportives, auront dans l'avenir sur le moral un effet bien plus débilant. On peut penser qu'éventuellement rien de significatif et de mesurable, dans l'univers, n'échappera aux compilations statistiques et aux calculs des probabilités. Si bien qu'un jour la science pourra prédire avec de plus en plus de précision et de sûreté une multitude de choses moins utiles qu'empoisonnantes pour la vie des gens.

Il est certain qu'un tel pouvoir comporterait des avantages, ne serait-ce qu'en permettant de prévenir ce qu'autrement on ne pourrait que corriger, guérir ou subir.

Mais je me demande quel agrément aura la vie quand on verra

venir ce contre quoi on ne pourra rien, quand on sera en mesure de savoir, étant bien portant, combien de temps l'organisme pourra tenir et par quoi il sera emporté. Bref, quel plaisir y aura-t-il à vivre quand la science pourra éliminer toute surprise dans tous les domaines qui n'ont d'intérêt que dans la mesure où l'évolution des choses est imprévisible? Qui aura le goût d'entreprendre, de risquer, de faire effort quand on saura qu'en cours de route un ordinateur pourra vous apprendre que ce fut peine perdue?

Je sais bien qu'une part importante du futur demeurera toujours impénétrable. Mais ce qu'il sera possible d'en dévoiler sera plus de nature à désenchanter qu'à agrémenter la vie. Ce qui n'empêchera pas les prophètes de malheur de trouver une grande satisfaction personnelle dans la frustration de leurs semblables.

En présentant ses tristes prévisions au sujet des Expos, M. Bonnier s'est excusé de briser le cœur des fans de cette équipe. Ce n'est pas à lui qu'il faut s'en prendre, mais aux chiffres qui, dit-il, étant «de glace», ne tiennent pas compte des sentiments et ne mentent pas.

C'est comme si celui qui vient de jeter de la cendre sur vos fleurs accusait la cendre d'avoir fait ce mauvais coup.

Au-delà du cas Gosset

L'auteur est directrice de l'éducation à la Commission des droits de la personne du Québec. Elle a siégé comme membre du Comité d'enquête sur les relations entre la police et les minorités ethniques et visibles institué par la Commission des droits de la personne du Québec, suite à l'affaire Griffin-Gosset, entre décembre 1987 et décembre 1988. Elle livre ici des réflexions à titre personnel.

MARYSE ALCINDOR

Le 24 août dernier, l'arbitre Jean-Pierre Lussier rendait une décision dans l'affaire des griefs concernant l'agent Allan Gosset. Les médias et, subéquemment, le public allaient surtout retenir que l'agent Gosset devait être réintégré dans ses fonctions dans les dix jours de la décision. État de choc, tristesse, contestation d'un côté, soulagement, joie et triomphe de l'autre... En réalité, au-delà de la désormais triste histoire Gosset se heurtent ici deux conceptions contradictoires du policier et de la mission de la police dans une société démocratique. Cette décision sera vraisemblablement l'une des dernières à être rendue dans le cadre étrié de relations de travail, puisque le prochain code de déontologie provinciale régira bientôt ces « incidents » où la conduite d'un policier portera atteinte aux droits et libertés des citoyens. Mais, avant la fossilisation (douloureuse, socialement, il faut le prévoir) de cette histoire, examinons quelques fondements de la position de l'arbitre Lussier.

En droit du travail, un congédiement est justifié par la rupture du lien de confiance entre l'employeur et l'employé, écrit Me Lussier. Dans ce cas-ci, déclare-t-il, « j'ai peine à me convaincre que la rupture du lien de confiance entre le service de police et un policier de 17 années de service tienne uniquement à la malchance ou à la fatalité qui a fait en sorte qu'un projectile a suivi telle ou telle trajectoire » (p. 40 de la décision). Plus loin, il poursuit: « Je reconnais que cette affaire a eu d'énormes retentissements et a probablement hypothéqué lourdement la confiance des minorités visibles envers la police... » Finalement, après avoir examiné les arguments des deux parties, il conclut en annulant le congédiement du plaignant.

Les faits

Rétablissons d'abord les faits: ce n'est pas la confiance des seules minorités visibles qui a été « lourdement hypothéquée » à la suite de cet incident. Plusieurs individus et organismes ont eu l'occasion d'exprimer, tant dans les médias que devant le Comité d'enquête sur les relations entre la police et les minorités (institué par la Commission des droits de la personne, suite à l'affaire Griffin-Gosset) leurs déceptions, réserves et appréhensions face au service de police de la CUM. Pour n'en citer que quelques-uns, rappelons l'Office des droits des détenus qui, à l'occasion de cette affaire, parle du « pouvoir d'homie légal des policiers » et de la « violence meurtrière des policiers du Québec », la Ligue des droits et libertés, l'Association des avocats pour la défense, qui n'ont jamais été qualifiés de minorités visibles... Mieux encore, le sondage Créatec + réalisé en avril 88 confirmait cette méfiance (76% des personnes interrogées trouvaient que les policiers abusent de leur pouvoir et 69% les qualifiaient de brutaux). La Cour d'appel du Québec reconnaît l'existence d'incidents multiples de brutalité policière (juge Louise Mailhot dans la cause Molière-Théard).

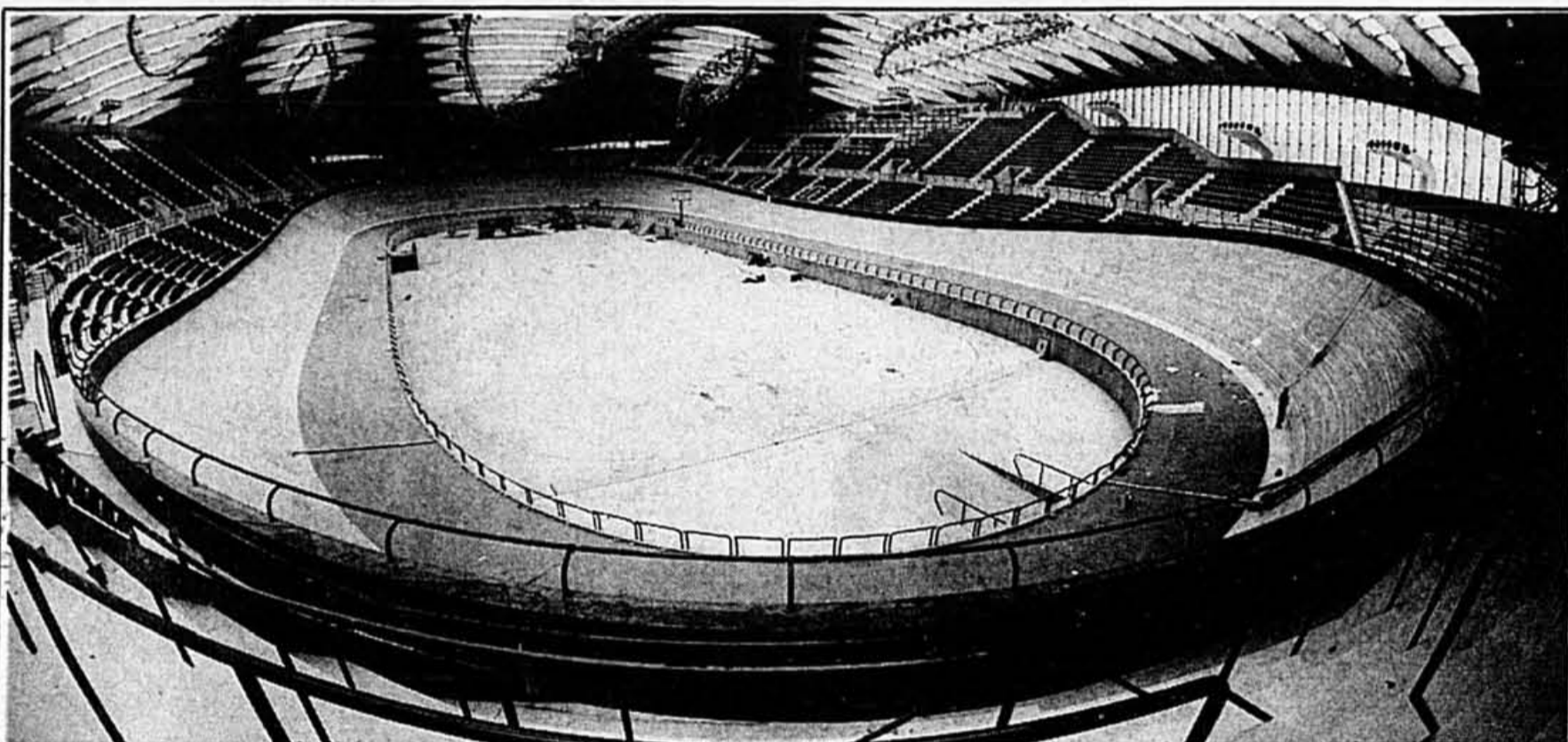
Pourquoi alors se demander, comme le fait l'arbitre, si la CUM a voulu « punir plus sévèrement un policier pour la seule raison que la victime de sa faute est d'une autre origine raciale que la sienne (sic) » tombant ainsi dans la « manifestation d'une forme de racisme, aussi pernicieuse que les autres » (p. 41 de la décision). Pourquoi ne pas avoir envisagé plus naturellement, « plus sereinement » que la CUM a plutôt refusé de se laisser imposer une importante altération de son image publique, devant immanquablement entraîner perte de confiance, de considération et de prestige auprès de la population qu'elle est censée servir? Pourquoi cette division entre majorité et minorités ethniques, minorités ethniques et minorités visibles alors que la revendication d'une société à l'abri d'abus policiers avait uni, la voix de plusieurs couches de la société montréalaise, sans distinction de race, de couleur ou d'origine ethnique? Pourquoi, d'ailleurs, toute cette surenchère pour nier le racisme alors que, manifestement la CUM ne l'avait guère allégué (et pour cause!) et en introduire le spectre hideux dans les éventuels motifs de congédiement du plaignant?

De plus, accepter d'apprécier l'exercice des fonctions policières à la stricte lumière des conventions collectives (et l'on s'en rend compte à la lecture de la décision), c'est nier que des policiers sont avant tout des serveurs publics auxquels la société a consenti l'utilisation exorbitante des armes à feu, en échange d'une confiance sans faille. Interférer entre policiers et population une structure politico-administrative (la CUM) en un premier temps, réduire subtilement en un deuxième temps l'interaction entre policiers et CUM à la banalité des rapports employeurs-employés, en oubliant ultimement l'essence du mandat confié aux uns et aux autres, voilà ce à quoi semble se sentir acculé l'arbitre. Qui est finalement l'employeur d'un service public comme la police? Le chef de police? La CUM? Les citoyens contribuables?

Code de déontologie

Cette décision illustre éloquentement la nécessité de sortir le domaine des relations citoyens-policiers de la juridiction de l'arbitre de griefs, juridiction perçue de façon tantôt étroite lorsque les conséquences sociales de la faute ne semblent pas déterminantes pour juger de la rupture du lien de confiance; juridiction plutôt floue lorsque l'arbitre, hors ses pouvoirs, suggère aux parties d'affecter le policier « agent de la paix » Gosset à des tâches ne nécessitant pas la « possession » d'une arme à feu, à cause des séquelles laissées chez lui par les événements du 11 novembre 1987 (mais la confiance régnait ou devrait régner, dit-on...).

Il faudra peut-être se résigner à vite oublier une décision (qu'elle soit soumise ou non à la Cour supérieure) qui vient pour plusieurs accentuer le désenchantement. La police est le public, dit-on, et il est indispensable pour qu'elle accomplisse ses tâches (difficiles) qu'elle jouisse de la confiance de tous les citoyens, sans distinction de race, de couleur, d'origine ethnique ou nationale. Cela, les élus municipaux l'ont compris, ainsi que le chef de police Bourget dans le temps (son successeur, M. St-Germain, semble être inspiré de la même philosophie). Même les syndicats policiers, témoignant devant le Comité d'enquête sur les relations entre la police et les minorités, ont spontanément et unanimement réclamé un code de déontologie ayant préséance sur les conventions collectives, qui assurerait à tous transparence, dignité et justice. C'est cela qu'il faudra surtout se rappeler pour avoir, malgré tout, le courage de reconstruire une police qui nous ressemble et à laquelle nous pourrions réapprendre, collectivement et individuellement, à faire confiance.



Eléphant blanc ou héritage à protéger?

À la défense du vélodrome de Montréal

M. Normand est coordonnateur du Comité de défense du vélodrome olympique, organisme qui veut empêcher qu'on transforme le vélodrome en musée.

LÉANDRE NORMAND

Le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal ayant indiqué leur intention commune de « débarrasser » le vélodrome olympique de Montréal de sa piste pour y aménager un musée de sciences naturelles, il nous apparaît opportun d'analyser les conséquences d'un tel geste.

Le vélodrome olympique de Montréal, comme le stade et la piscine olympiques, fait partie de ce que le milieu sportif et la population en général considèrent comme l'héritage olympique de Montréal. Héritage qui aura coûté quelque 1,2 milliard lorsque les Québécois, en particulier les fumeurs, auront fini de payer cette dette, vers 1992.

Un héritage convoité

Or, il semble de plus en plus évident qu'à Montréal on veuille passer outre à cette obligation morale de laisser les installations olympiques à l'usage des sportifs, des étudiants et de la population en général.

On a d'abord éliminé en douceur la piste d'athlétisme du stade, puis on a poussé une pointe du côté de la piscine, sans succès cette fois. On se rabat maintenant sur les cyclistes, qu'on a toujours un peu considérés comme des étrangers dans leur vélodrome.

Après quelques tentatives plus ou moins fructueuses après les Olympiques, la Régie des installations olympiques (l'organisme mandaté par le gouvernement) a depuis plusieurs années mis de côté les programmes institués par elle, se contentant du rôle de locateur et demandant du même coup à la Fédération québécoise des sports cyclistes de se débrouiller seule avec l'organisation et la promotion d'événements cyclistes.

Un tel changement de mandat, voire de comportement, apparaît aujourd'hui plus clairement comme une volonté inavouée de se défaire graduellement des cyclistes.

Cette fois-ci, on pousse l'odieux un peu plus loin. Sous le couvert de la rentabilité, on parle de remplacer les cyclistes par les insectes (pardonnez-moi l'image), précisément au moment où le cyclisme « bourdonne » de vitalité.

Déjà en 1987, selon une enquête du MLCP, le cyclisme venait au troisième rang des activités physiques pratiquées par la population québécoise, après la marche et les exercices physiques à la maison. Mieux encore, un Québécois sur deux possède sa bicyclette, selon une autre donnée récente.

La rentabilité: un faux problème

Ce qui nous amène à parler du motif principal évoqué (non-rentabilité) tant par la RIO, le Gouvernement du Québec et la Ville pour la destruction de la piste cycliste et la transformation du vélodrome en musée des sciences naturelles. Les chiffres avancés sont de l'ordre de

1 million à 1,2 million de déficit annuellement, parfois plus. Or, le Projet d'État des revenus et dépenses de la RIO, au 31 octobre dernier, avance un déficit prévisible de 888,501 \$ pour le vélodrome, comparativement à des chiffres de 3 millions pour le stade et de 3 millions également, pour la piscine olympique. Mais on ne fait plus cette ventilation par poste dans les états financiers annuels. Il devient donc impossible, pour qui n'a pas accès aux dossiers, de connaître les chiffres réels du déficit pour l'opération du vélodrome dont le coût annuel d'exploitation serait de quelque 1,732,000 \$. Un déficit nettement inférieur au million nous semble alors beaucoup plus vraisemblable.

On parle par contre d'un montant de 50 millions pour la transformation. On est parti de 35 millions et il est loin d'être sûr que la facture ait fini de grimper. Sans compter un déficit d'opération annuel qui cette fois pourrait friser les 4 millions pendant quelques années.

Ces chiffres comparés nous permettent d'affirmer sans la moindre hésitation que la question de rentabilité financière n'a rien à voir avec cette tentative de modification de l'utilisation du vélodrome.

Mais, il y a beaucoup plus, la bonne condition physique, la pratique d'une forme d'activité à la fois agréable et profitable par la population en général, par les écoliers, les étudiants et nos athlètes

(cyclistes et autres) impliquent des coûts. Elles constituent des choix qu'une société doit faire pour sa bonne santé physique et mentale. Pas plus de stade olympique que le Centre Claude-Robillard, que les pistes cyclables (on pourrait ajouter le Jardin botanique et les hôpitaux) ne mesurent leur utilité en terme de rentabilité financière.

Solutions de rechange

Des solutions de rechange, moins coûteuses et plus soucieuses du respect de la vocation sociale du vélodrome, il en existe. Le Comité de défense du vélodrome en a exposé deux récemment: celle de sa transformation en centre multisports et l'instauration du pari sportif ou keirin.

Si la seconde implique un changement aux lois canadiennes et plusieurs obstacles à contourner, elle n'en demeure pas moins une source de revenus inestimables pour le vélodrome et le sport amateur.

La première est cependant la plus facilement réalisable puisqu'elle ne demande qu'une volonté politique de vouloir conserver aux sportifs (et pas seulement aux cyclistes) un édifice qui leur était initialement destiné.

Mais pour approfondir ces solutions et voir les autres qui ont déjà commencé à s'accumuler, le gouvernement doit reporter toute décision finale ne respectant pas à priori la vocation première du vélodrome olympique.

Pour amateurs de fruits de mer seulement

Signature

1862

Chez Paugé

1667, RUE STE-CATHERINE O.
932-6118 FERMÉ LE LUNDI

STATIONNEMENT GRATUIT (1 H 30)
GARAGE AU FAUBOURG CENTRE, RUE GUY

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti.

RENSEIGNEMENTS	285-7272	
ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.		Commandes ou corrections
RÉDACTION	285-7070	lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES
COMPTABILITÉ		Détailants
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Press
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages
		Carrières et professions, nominations
		285-7202
		285-7306
		285-7265
		285-7320

NE PERDEZ PAS VOTRE TEMPS AILLEURS... ÉCOUTEZ CKAC 73 LA SUPER STATION DE MONTRÉAL

AUJOURD'HUI, VIVEZ BIEN INFORMÉ!

AVEC L'ÉQUIPE DES PHOS DE LA RADIO



LOUIS-PAUL ALLARD
et son équipe

Claude Piché Économie
Tex Lacor Les insolences
Michel Viens Information
Hélène Pelletier Sports
Yves Létourneau Editorial sportif
Richard Desmarais Faits divers
Jacques Lebrun Météo
Lise Lapointe Circulation
Anne Darche Tendances marketing
Christiane Laberge Environnement

Bonjour Champion
5h15 à 8h45



SUZANNE LÉVESQUE
et ses chroniqueurs

Marie-Hélène Roy Les bonnes adresses
Sophie-André Blondin Spectacles
Louise Cousineau Télévision
Claude Fournier Les bonnes recettes

Touche-à-tout
8h45 à 11h45



PIERRE PASCAU

Pour être les premiers et les mieux informés, écoutez **L'Informateur**. Avec **Pierre Pascau**, rien ne peut vous échapper!

L'Informateur
11h45 à 13h45



JEAN COURNOYER

Chaque jour, les auditeurs ont l'opportunité de s'exprimer sur un sujet qui les concerne ou les préoccupe. **Droit au but** est la plus importante tribune téléphonique à Montréal.

Droit au but
13h45 à 15h15



JACQUES PROULX
et ses collègues

Daniel Daigle
Lise Lapointe
Alain St-Onge
Danielle Rainville
Jacques Lebrun
Montréal
15h15 à 17h15



ANDRÉ ARTHUR

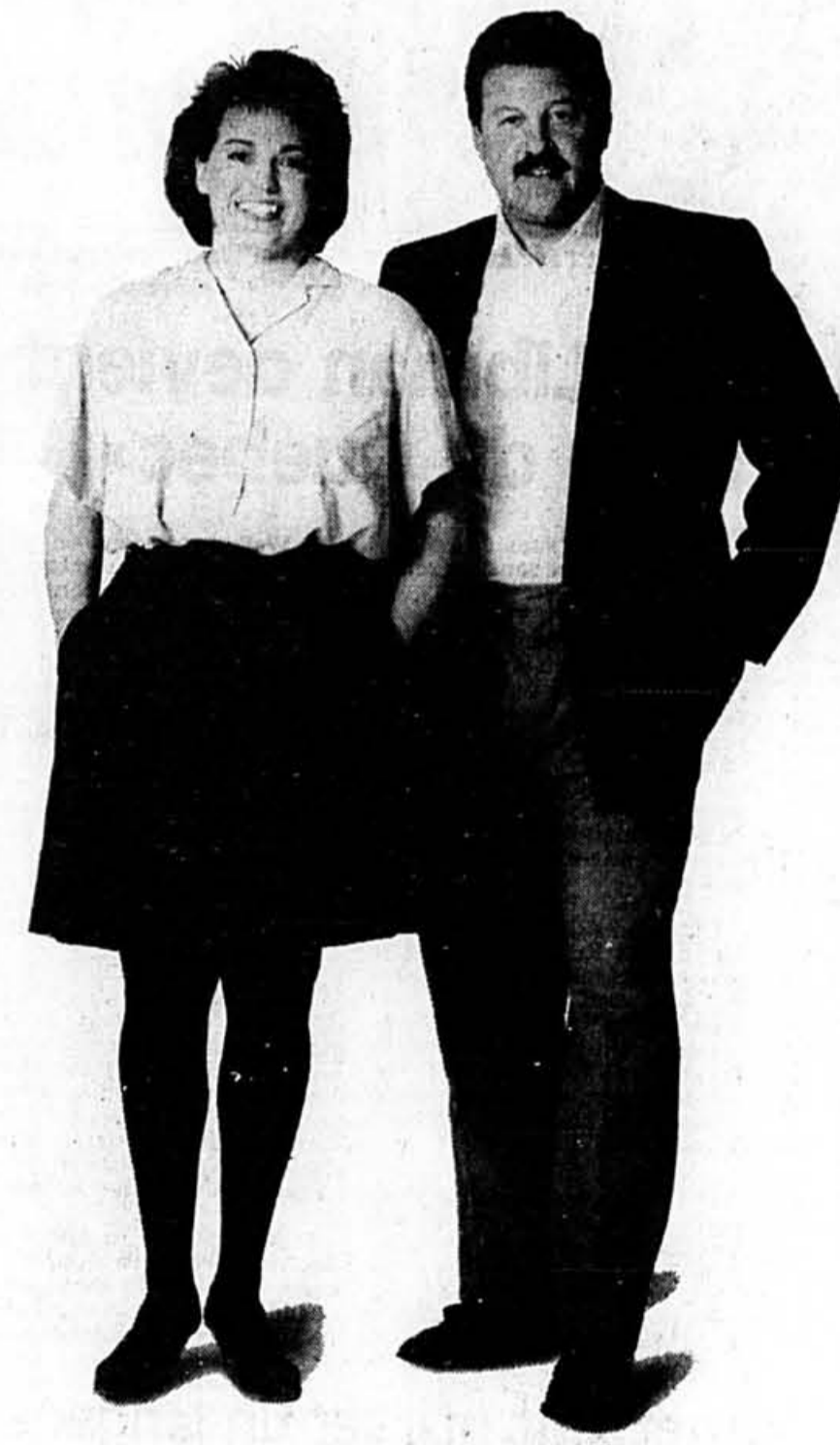
Quand André Arthur commente l'actualité avec Jacques Proulx, vous ne pouvez rester indifférent. Chaque jour, vivez l'imprévisible!

16h15 à 17h15

Suivi du bulletin majeur d'information

Le 17h15

avec Jacques Camirand



DANIELLE RAINVILLE
ET **PIERRE BOUCHARD**
entourés de

Yves Létourneau Editorial sportif
Michel Bergeron Propos sur le hockey
Roland Mailhot Couverture du Canadien
Alain Crête Couverture des Nordiques
Rodger Brulotte Couverture des Expos

Les Amateurs de sports
la véritable tribune sportive à Montréal.
17h30 à 18h45



MICHEL JASMIN

passé les après-midi du week-end avec vous, dès le 23 septembre. Soyez au rendez-vous!

Bon week-end!

Un sondage libéral stimule les péquistes dans la région de Québec

GILLES NORMAND
QUÉBEC

Les organisateurs péquistes prennent avec un grain de sel un sondage libéral qui place les candidats du PQ en avance dans trois circonscriptions, dans la grande région de Québec. Le sondage montre cependant un écart de 20 p. cent en faveur du candidat libéral dans l'ensemble des autres comtés, à l'exception de Jean-Talon et Louis-Hébert, où la résistance est plus solide.

Les troupes péquistes se disent foudroyées par ces prévisions, qui ont amené le député libéral sortant de Tachereau, Jean Leclerc, à déclarer qu'un échantillonnage de «67 personnes dans un comté» ne pouvait être représentatif de quoi que ce soit. Il faisait allusion au fait que

1 001 personnes avaient été interrogées pour sonder 18 circonscriptions. Le sondage, réalisé par la firme IQOP pour le compte du Parti libéral, place le PQ en avance dans Tachereau, Lévis et Les Chutes-de-la-Chaudière, ce qui ne cause pas de bien grandes surprises.

M. Leclerc n'a pas beaucoup apprécié que le ministre des Transports, Marc-Yvan Côté, ait fait connaître ces données qui le placent en retard sur son adversaire. «Que voulez-vous, c'est la vie de famille...» a-t-il laissé tomber, lors d'un entretien téléphonique avec le représentant de *La Presse*.

Dans le comté de Tachereau, qui englobe une partie de la Haute ville (Saint-Jean-Baptiste et le Vieux Québec), et la Basse ville (Saint-Roch, Saint-Malo, Saint-Sauveur, Pointe-à-Carcy, Petit-Champlain et Cap-Blanc), le candidat

péquiste François Tremblay ne se pète pas non plus les bretelles parce que le sondage libéral le place légèrement en avance.

«Nous sentons, lorsque nous rencontrons les gens, que le vent est bon. Mais rien qui nous permette de chiffrer quoi que ce soit. Nous ne considérons pas ce sondage comme très crédible», a indiqué un porte-parole de M. Tremblay, Janick Tremblay-Bouchard.

Le député libéral sortant, Jean Leclerc, a été élu pour un premier mandat, en 1985, avec une majorité de 3 489 voix sur son adversaire péquiste Richard Guay, président de l'Assemblée nationale. Il s'attribue la réalisation de cinq résidences pour personnes âgées, ce qui fait dire à son adversaire qu'il y a un peu fort puisque certaines avaient été «mises en branle» par le PQ.

«M. Tremblay est définitivement en avance dans la Haute ville», où logent artistes, intellectuels et militants. La situation est plus serrée dans le Bas de la ville, que Jacques Parizeau lui-même appelait «la ceinture de pauvreté». Le candidat péquiste, fidèle à la philosophie du parti, propose de combattre la misère par la formation professionnelle.

Martine Hébert
talonne Rémillard

Dans Jean-Talon, le candidat vedette Gil Rémillard, ministre de la Justice et de la Sécurité publique, serait talonné par son adversaire péquiste, la jeune avocate Martine Hébert.

«M. Rémillard ne prend rien pour acquis. Il va travailler du début à la fin de la campagne électorale. Il est présent

dans son comté comme c'est toujours le cas», a déclaré son attachée de presse, Anne LeBel, rappelant que le député de Jean-Talon devait aussi s'occuper de ses ministères. Incidemment, il doit présider, demain à Montréal, et vendredi à Québec, à l'ouverture des tribunaux.

Dans le camp péquiste, on signale que les électeurs visités réservent un chaleureux accueil à Mme Hébert. Ce comté, considéré comme une forteresse libérale, qui l'est même resté lors des vagues péquistes de 1976-1981, se transforme peu à peu avec l'établissement de jeunes ménages qui quittent la banlieue ou la rive sud pour se rapprocher de leur travail.

M. Rémillard avait remporté le comté avec une majorité de 7 656 voix, en 1985.

Parizeau retourne souvent dans son comté

ANDRÉ PÉPIN

Le chef péquiste, Jacques Parizeau, multiplie ses interventions dans son comté de l'Assomption et dit espérer trouver le temps de faire du porte à porte et de petites assemblées de cuisine d'ici le 25 septembre.

Chaque semaine, généralement le lundi, il fait un saut dans la circonscription qu'il a représentée de 1976 jusqu'à sa démission, en 1985. «Rien n'est acquis. Je veux de nouveau être député de l'Assomption», a-t-il dit aux journalistes qui l'accompagnent.

Il a visité hier une petite entreprise de buanderie, à Repentigny, où il a serré des mains, rencontrant une cinquantaine de travailleurs. Il a ensuite rendu visite à un groupe de personnes âgées, à l'Assomption. Un accueil chaleureux partout, mais pas d'exubérance.

M. Parizeau a d'ailleurs une approche assez particulière avec ses électeurs. Il n'utilise jamais les vieilles expressions telles que «Je compte sur vous», «Faites-moi confiance etc». Le contact est poli, teinté d'une certaine réserve. Il dira, par exemple: «Nous nous rendons plus souvent à une époque. J'espère vous revoir plus souvent». Jamais il n'attaque son adversaire libéral Jean-Guy Gervais.

Ce qui étonne les gens, dans les lieux publics qu'il visite, c'est cette horde de journalistes qui suivent le chef péquiste à la trace. «Est-ce que ça va passer aux nouvelles?» questionnent les travailleurs, surpris de l'importance qu'on leur accorde soudainement.

Les sondeurs du PQ sont à l'oeuvre. Jacques Parizeau doit retourner dans sa circonscription au cours de la semaine. Signe de malaise? «Pas du tout. Il souhaite une victoire significative», plaident les collaborateurs de M. Parizeau.

Le retrait de Le Gardeur du comté de l'Assomption, au profit de la nouvelle circonscription de Masson, pose un problème aux stratégies péquistes. Parizeau se faisait élire avec d'écrasantes majorités, plus de 10 000, mais qu'en sera-t-il avec le nouveau découpage.

En se basant sur les résultats de 1985, PQ et PLQ seraient nez à nez. Mais, en 1985, Jacques Parizeau n'était pas candidat. Les troupes de Robert Bourassa n'ont pas encore envahi le comté et semblent vouloir demeurer discrètes.

Le grand rassemblement péquiste, qui se tiendra à Montréal dimanche prochain, à l'aréna Maurice Richard, aura des répercussions dans l'Assomption, croient les organisateurs de M. Parizeau.

En fin de journée hier, dans un restaurant de Repentigny, Jacques Parizeau s'est éloigné des journalistes pour échanger avec son «vieux ami» Louis Laberge. Le président de la FTQ vit à l'Assomption. «Il a toujours eu mon appui. C'est avec lui, non avec les journalistes, que je veux discuter politique», a lancé aux journalistes un Louis Laberge encore fringant. M. Laberge connaît le comté. Nul doute avait-il quelques conseils à prodiguer au candidat péquiste.



Richard Lord, candidat dans Sainte-Anne, reçoit l'écoute attentive d'Adrian Waller, candidat dans Robert-Baldwin.

Au PÉ, Robert Libman devient «le Lech Walesa du Québec»

PAUL ROY

On ne compare plus le Québec à l'Afrique du Sud au Parti égalité. Mais hier, Gordon Atkinson, candidat du PÉ dans Notre-Dame-de-Grâce, n'a pu s'empêcher de le comparer à la Pologne quand il a tonné: «Robert Libman est le Lech Walesa du Québec!»

Libman, le jeune chef du PÉ, visiblement mal à l'aise, a répliqué à la blague: «Je ne parle pas un mot de polonais...»

Ça se passait lors de la présentation de 12 des 18 candidats qui brigueront les suffrages des électeurs de circonscriptions de l'ouest le 25 septembre. Il y avait là une centaine de partisans enthousiastes et les conférenciers, en verve, étaient fréquemment interrompus par des applaudissements nourris.

Jean-Pierre Isoré, le vice-président francophone du PÉ et candidat dans Nelligan, s'en est violemment pris à Robert Bourassa: «Les Québécois sont confiants, gentils, chaleureux, honnêtes... Alors comment se fait-il, M. Bou-

rassa, que vous vous soyez mis dans la tête que ce sont des xénophobes?»

Richard Lord, dont le Parti libéral n'a pas voulu et que le PÉ a accepté les bras ouverts dans Sainte-Anne, a parlé d'histoire. «Pour la première fois dans l'histoire de cette province, la bonne foi a disparu. Nous ne savions plus vers qui nous tourner. Le flambeau était tombé. Mais Dieu merci! Robert Libman l'a ramassé.»

L'écrivain Adrian Waller, candidat dans Robert-Baldwin, a pour sa part tenu à rassurer ceux qui, en votant pour le PÉ, craignent de faire gagner le Parti québécois. Il affirme que 80 p. cent des gens qu'il rencontre sur la rue disent supporter son parti. «Mais quelques-uns craignent de diviser le vote.»

Il n'y a aucun danger, croit-il, parce que dans les circonscriptions où le PÉ présente des candidats — des circonscriptions à majorité anglophone —, le PQ est bien trop faible pour profiter de la division.

M. Waller a aussi mis en garde contre les mauvaises perceptions, notamment celle qui consiste à prendre le PÉ pour le parti des Anglais.

Robert Libman, candidat dans D'Arcy-McGee, a lui aussi signalé que le PÉ «est le parti de tous les citoyens du Québec». Il s'est réjoui des récents sondages — le plus récent Sorecom accordait 5 p. cent des voix au PÉ et 28 p. cent chez les seuls électeurs anglophones. Et il dit souhaiter que son parti devienne une forte opposition à l'Assemblée nationale.

Donna Morris, qui n'est pas candidate mais qui aimait la soirée, a dit que Robert Libman avait restauré sa confiance dans la démocratie et la liberté. «Cette élection est historique, a-t-elle prophétisé. Les noms des candidats que vous voyez ici seront dans les livres d'histoire de vos enfants et de vos petits enfants!»

Si Mme Morris est passée près de faire pleurer l'assistance, Richard Lord, lui, l'a bien déridée quand il a lancé: «Fini les folies, cécité! Euh... Excusez-moi.»

La Côte-Nord vit une campagne à l'heure d'Alouette et... des BPC

ANDRÉ BELLEMAIRE
de la Presse Canadienne
BAIE-COMEAU

Deux événements majeurs sont susceptibles de changer l'allure de la campagne électorale qui s'annonçait encore, il n'y a pas tellement longtemps, passablement terne sur la Côte-Nord.

Les deux députés sortants, le péquiste Denis Perron (Duplessis) et le libéral Ghislain Maltais (Saguenay), se sont lancés dans la course avec une relative assurance de conserver leur siège.

Mais voilà que la fameuse affaire de l'entreposage des BPC de Saint-Basile-le-Grand sur un terrain d'Hydro-Québec à Manic 2, à 30 kilomètres de Baie-Comeau, a placé M. Maltais sur la défensive. Plusieurs soutiennent même que le gouvernement «a sacrifié le comté et son candidat pour enfin se débarrasser des BPC».

Dans le comté voisin de Duplessis, l'annonce vendredi dernier par le premier ministre Bourassa de la réalisation du projet d'aluminerie Alouette de plus d'un milliard de dollars à Sept-Îles pourrait bien en faire réfléchir plusieurs parmi les indécis.

Dans les deux cas, les députés sortants ont été élus par la peau des dents en 1985, M. Maltais avec une majorité de 161 voix et M. Perron par 274 voix.

Dans cette vaste région du nord qui fut un temps un véritable fief du PQ et qui compte toujours un bon nombre de souverainistes, rien ne semble maintenant acquis pour l'une ou l'autre des deux grandes formations politiques.

Chacun de son côté, on tente cependant de minimiser l'impact de ces deux événements.

«M. Maltais a demandé au gouvernement de réviser sa position et de ne pas entreposer les BPC ici; il s'est rangé du côté de la majorité des citoyens», explique M. Charles Malenfant, directeur de la campagne libérale.

«Je dois dire que je n'ai pas senti une véritable hostilité envers M. Maltais, qui n'a pas été impliqué dans cette décision de BPC. On sait ce qu'il a fait pendant son mandat de député et c'est là-dessus que les électeurs le jugeront.»

Abstention

Mais M. Malenfant doit avouer à la fin que bien des militants disent qu'ils appuient «sans enthousiasme» le Parti libéral cette fois-ci ou qu'ils s'abstiendront tout simplement de voter.

«Je peux vous souligner qu'il est en train de se former un mouvement d'abstention plutôt qu'un appui au PQ de la part d'une partie de nos militants», ajoute-t-il.

De l'autre côté, le candidat péquiste, Carol Guay, 54 ans, chef monteur à Hydro-Québec et libéré pour représenter le Syndicat canadien de la fonction publique sur la Côte-Nord, se laisse porter par la vague de mécontentement et mène une campagne discrète, mais efficace.

Il ne croit pas que le fait de demeurer à Sept-Îles le défavorise. «Mes adversaires ont beau dire que je ne suis pas un gars du comté mais ils devraient savoir que je passe deux ou trois jours par semaine à Baie-Comeau et aux alentours pour remplir ma tâche de délégué syndical. Il fallait bien que j'établisse demeure et c'est à Sept-Îles que je l'ai fait, là où je suis né», se défend-il.

Dans Duplessis

Plus au nord, dans la circonscription de Duplessis, l'organisation péquiste compte sur «les états de service, la disponibilité et l'esprit de travail» du député sortant Denis Perron, qui sollicite un quatrième mandat, pour conserver ce siège au PQ.

«L'annonce du projet Alouette ne nous dérange pas beaucoup; ça fait tellement longtemps que c'est dans le décor. Les gens se demandent, un peu comme le port à Gros-Cacouna, combien d'élections on fera encore avec cette promesse d'aluminerie», explique M. Douglas Violette, organisateur en chef de la campagne péquiste.

M. Violette estime par contre que «le coup bas dont a été victime M. Perron en étant accusé — et acquitté — de fraude l'an dernier a choqué beaucoup de gens mais que ça l'aidera parce que M. Perron est reconnu aussi pour son intégrité».

Pendant ce temps, le Parti libéral met tout en oeuvre pour déloger celui qui incarne la Côte-Nord depuis 13 ans à l'Assemblée nationale. Son candidat est un ancien directeur de l'hôpital de Blanc-Sablon, M. Jean Moyen.

Entouré par plusieurs organisateurs du parti progressiste-conservateur, il favorise plutôt les contacts directs aux assemblées publiques de son opposant.

Comme par hasard, arrive l'annonce en grandes pompes du projet Alouette et la promesse de centaines d'emplois dans une région qui souffre encore d'un taux de chômage supérieur à 12 p. cent...

Les libéraux admettent utiliser un langage différent dans les régions...

DENIS LESSARD
ALMA

Subventions, emplois et bouts de routes, et surtout, la stabilité; les libéraux en tournée dans l'Est du Québec estiment avoir tenu le langage que comprennent les régions.

«J'ai utilisé sciemment ce langage pour être compris, et je l'ai été» a soutenu, hier, le ministre Marc-Yvan Côté, le responsable de l'organisation du PLQ pour les 35 comtés de l'Est.

En fin de semaine, sans détours, M. Côté avait lancé aux militants de Cap-Chat, dans le comté de Matane, qu'ils «seraient écoutés après les élections, dans la mesure où le député libéral sera réélu». «On vous donne une scierie», avait même laissé tomber M. Côté — un sortie approuvée par la suite par son chef, Robert Bourassa, pour qui ce serait

faire preuve «d'angélisme» que de penser que les circonscriptions libérales ne sont pas entendues «avec plus de sympathie», à Québec.

La Gaspésie, «c'est un coin que je connais très bien», a expliqué hier M. Côté selon qui, ce sont les comtés libéraux qui avaient été mis sur le carreau sous le régime péquiste. Pas question, toutefois, de priver les comtés péquistes insiste le premier ministre.

Liant le geste à la parole, les libéraux se sont transformés en Pères Noël, sillonnant 12 comtés de la Gaspésie jusqu'au Lac Saint-Jean. À chacune des étapes, une subvention longtemps attendue fut annoncée.

Les déclarations candides du ministre Côté, ce week-end, ont provoqué la réaction immédiate du chef péquiste Jacques Parizeau. Selon lui, cette attitude paternaliste fait reculer de 25 ans nos moeurs politiques.



Marc-Yvan Côté

«On n'a pas de leçons d'honnêteté à recevoir de M. Parizeau», a soutenu hier Robert Bourassa devant 600 sympathisants dans le comté péquiste de Lac-Saint-Jean. «Quand Parizeau joue le scandale c'est de l'hypocrisie», renchérit Marc-Yvan Côté.

On ne s'adresse pas de la même manière à des électeurs de comtés ruraux qu'à des citadins «qui n'ont pas le même niveau d'écoute», explique sans détour M. Côté. Campagne plus traditionnelle pour les libéraux des régions? «Il y a de ça», reconnaît M. Côté.

Cadeaux et stabilité
Mais les temps ont changé depuis que l'institution gaspésienne, le ministre Gérard D. Levesque, chauffait les assemblées par ses envolées oratoires. De deux immenses colonnes de son, soufflant 2 000 watts, un jeune «meneur de clique», Carl Gauthier,

enjoint désormais les militants de marteler l'arrivée de la «locomotive libérale». Des assemblées à la moyenne d'âge souvent élevée, se retrouvent à scander l'arrivée du chef Bourassa sur des mélodies disco.

Nouvel emballage, ancienne recette, le discours du chef, en région, tire toujours la corde de la stabilité politique.

À chaque étape, devant un auditoire rural, M. Bourassa souligne le caractère vague, selon lui du projet de «souveraineté par morceaux» de son adversaire péquiste.

Quelle réponse donnera Ottawa aux projets péquiste de référendum sectoriel? Insiste partout le chef libéral. «Parizeau n'a pas le droit de plonger le Québec dans la division et l'affrontement», a-t-il lancé jusque dans Lac-Saint-Jean, un comté qu'il avait donné une majorité à «oui» en mai 1980.

Une grève des infirmières ne pourrait qu'aider Bourassa, croit Louis Laberge

Presse Canadienne
L'ASSOMPTION

■ La grève illégale que les infirmières prévoient déclencher ce matin « ne peut qu'aider le premier ministre Bourassa », croit le président de la FTQ Louis Laberge.

Interrogé par la presse hier au moment où il se préparait à avoir un tête-à-tête avec le président du Parti québécois Jacques Parizeau, M. Laberge a expliqué que le gouvernement Bourassa va, pour faire face aux infirmières, adopter la ligne dure, ce qui va accroître sa popularité dans l'opinion publique à trois semaines du scrutin du 25 septembre.

Par solidarité syndicale, M. Laberge n'a pas voulu blâmer les infirmières pour leur initiative. « Bonne chance », leur a-t-il lancé.

Mais le président de la FTQ a avoué qu'une grève générale, totale et illimitée dans le secteur de la santé n'est jamais populaire.

Aussi, le leader syndical croit que le gouvernement libéral actuel va sortir électoralement plus fort d'un affrontement avec les 45000 infirmières québécoises.

En 1972, les trois principaux leaders syndicaux, dont M. Laberge, avaient tenté la confrontation avec le premier ministre Bourassa lors d'une grève des employés du secteur public. Le ministère de la Justice avait poursuivi les trois

leaders syndicaux devant les tribunaux et avait obtenu leur emprisonnement.

Au scrutin qui avait suivi un an plus tard, M. Bourassa avait obtenu la plus grosse victoire électorale de l'histoire du Québec, avec 102 députés sur 110, après avoir mené une campagne électorale teintée d'antisindicalisme.

M. Laberge a rappelé, lundi, non sans une pointe d'amertume, que « les infirmières ont toujours cru bon demeurer seules pour faire leurs revendications ».

Elles ne se sont jamais ralliées à une centrale syndicale majeure.

« Lors de mon séjour en prison (en 1972), je n'ai pas reçu de carte des infirmières », a-t-il ironisé.

Le chef syndical s'est ensuite engouffré dans un restaurant pour y rencontrer le chef péquiste en privé.

MM. Parizeau et Laberge sont de grands amis de longue date, ont pu constater les journalistes.

Les deux hommes se tutoient et M. Laberge est lui-même un résident du comté de L'Assomption où M. Parizeau est justement le candidat péquiste.

Par ailleurs, la FTQ que préside M. Laberge, a officiellement donné son appui au Parti québécois dans le cadre de la présente campagne électorale.

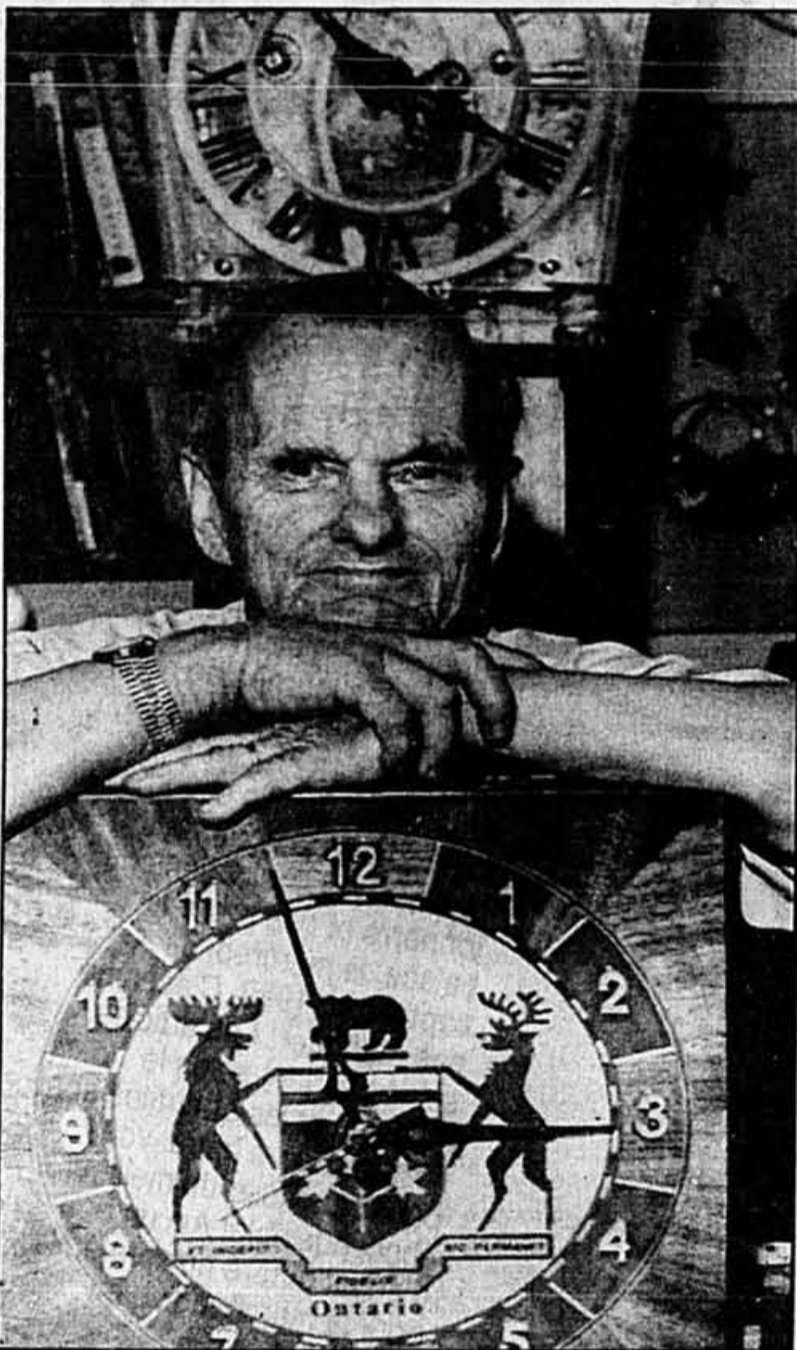
M. Laberge a signalé que comme résident de L'Assomption, il avait toujours voté pour le candidat Parizeau.



Les anciens combattants polonais se souviennent

Le 23e congrès de l'Association des combattants polonais du Canada, qui prenait fin hier, coïncidait cette année avec le 50e anniversaire de l'invasion de la Pologne par les troupes de Hitler. Aussi la remise d'une couronne au monument du Soldat inconnu, Place du Canada, a-t-elle été particulièrement émouvante. Elle a précédé une messe solennelle à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, à Montréal.

PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse



Tony Rehak

PHOTO CP

Tony Rehak passe son temps à réparer les horloges

Presse Canadienne
TORONTO

■ Isolé, dans un coin, au sous-sol de l'Assemblée législative de l'Ontario, Tony Rehak fait en sorte que le gouvernement soit à l'heure.

Tony Rehak ne prépare pas son horaire. Il répare les horloges: l'horloge ancienne suspendue dans la Chambre législative, la collection d'appareils à mesurer le temps dans les appartements du lieutenant-gouverneur et les quelques centaines d'horloges dans les bureaux gouvernementaux.

« Je vois une horloge dans le hall qui ne marche pas et je demande si je peux la réparer », dit Tony Rehak dont le véritable emploi est serrurier. Mais réparer les horloges est son violon d'Ingres.

« Les horloges, dit-il, c'est mon hobby; les serrures, mon devoir ».

Assis sur un tabouret dans son atelier de travail, l'homme explique que ces deux occupations traduisent son amour de la mécanique.

« J'ai toujours aimé démonter les appareils et voir comment ils fonctionnent », dit Tony Rehak, âgé de 67 ans, originaire de Slovaquie. Il a immigré au Canada il y a 50 ans.

Cheveux gris clairsemés, profonds sillons dans son visage au teint hâlé, Tony Rehak a presque toujours été fonctionnaire. Avant de souffrir d'une allergie à la poussière, il fabriquait des meubles pour les bureaux du gouvernement. Dans le bureau du premier ministre, on peut encore admirer quelques-unes de ses créations, des tables ornées de marqueterie.

Depuis 22 ans, il travaille seul dans un minuscule atelier aux murs de béton peints sur lesquels s'alignent les horloges qu'il a fabriquées et celles qu'ils réparent. Il n'en a jamais jeté une seule.

Son nom est connu des membres de l'Assemblée législative. Il en a aidé plusieurs à verrouiller les bureaux ou les pupitres.

« Bien sûr », répond-il, « j'ai aidé à ouvrir le pupitre du premier ministre! Je suis allé partout ».

« Mais, ajoute-t-il d'une voix sourde, je ne voudrais pas en parler ».

Il a demandé que ne soit pas publié le numéro de son bureau. « C'est une place importante », dit-il.

La serrure « codée » est tout ce qui différencie son bureau, une serrure comme on en voit d'habitude pour protéger les secrets des services de sécurité du gouvernement de l'Ontario et du bureau du premier ministre.

La « pièce » que Tony Rehak chérit le plus, son trésor, est une horloge de verre plus grande que lui à l'entrée de son atelier.

Comme elle sonne la demi-heure, il écoute le timbre.

« Quelle belle musique! », dit-il.

Avec autant de sérieux, il assume la responsabilité du passe-partout de chaque serrure et de voir à ce qu'aucun ne tombe entre de mauvaises mains.

Chez lui, M. Rehak garde plus d'une douzaine d'horloges qui font-tic-tac ainsi que celles qu'il a fabriquées pour ses deux fils.

Il a également inventé un moteur de turbine à gaz et un système de chauffage solaire qu'il a fait breveter.

★ LA BAIE ★

Chic et Cie

À L A B A I E

50\$ DE RABAIS

VESTONS SPORT HARRIS TWEED

Vestons sport en pure laine, à devant droit. Fabriqués au pays selon nos normes de qualité et de durabilité. Entièrement doublés en serge de haute qualité. Rayures, chevrons et motifs fantaisie. Tons de gris, bleu, fousain, brun ou marine. Tailles 38 à 46, pour la plupart des statures. Ord. 150\$ Solde 99,99 ch.

9999

Vestons sport pour hommes, rayon 302

33% DE RABAIS

PANTALONS HABILÉS BAYCLUB

Pantalons en flanelle de laine avec plis doubles devant, poche gousset et 2 poches arrière. Noir, fousain, gris, marine ou brun. Tailles 30 à 40. Le choix peut varier selon le magasin. Ord. 52\$ Solde 34,84 ch.

3484

Pantalons pour hommes, rayon 314

VOS CARTES SONT MAÎTRISÉES!

Acceptons les cartes de crédit et de débiteurs. À la Baie Chic et Cie, nous sommes à votre service.

SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!



• Centre-ville de Montréal: lun. à mer. 10h à 18h; jeu. et ven. 10h à 21h; sam. 9h à 17h
• Succursales: lun. à mer. 9h30 à 18h; jeu. et ven. 9h30 à 21h; sam. 9h à 17h
• Centre-ville de Québec: 281-4422 • Montclair: 728-4571 • Cap-Rouge: 441-7511 • Cap-Saint-Jacques: 688-9170
• Centre-ville de Laval: 687-5540 • Laval: 687-5540 • Laval: 687-5540 • Laval: 687-5540 • Laval: 687-5540
• Mall Champlain: 866-3222 • Pointe St-Charles: 354-8870 • Pointe St-Charles: 354-8870 • Pointe St-Charles: 354-8870



★ LA BAIE ★

NE MANQUEZ PAS

LA JOURNÉE DES PRIX NOUS!

NOTRE LIQUIDATION MENSUELLE EST DE RETOUR

JUSQU'À
50%
DE
RABAIS

Ce mercredi, tous nos magasins ouvriront leurs portes à 11 heures seulement, pour préparer l'événement. Ce sera une journée de rêve pour tous nos clients! Vous trouverez des articles pour vous, votre famille et votre foyer, dans de nombreux rayons. Des liquidations du tonnerre et des prix à la baisse, le mercredi 6 septembre 1989. C'est à ne pas manquer! Les articles soldés varient selon le magasin et les quantités sont limitées, alors hâtez-vous pour bénéficier du meilleur choix possible! Aucun bon d'achat différé ne sera émis pour la marchandise en liquidation.



NOUS OUVRIRONS NOS PORTES À 11 H, LE MERCREDI 6 SEPTEMBRE

SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!

VENEZ VISITER L'EXPO-FÊTE PLAYMOBIL À LA BAIE!
AU 5^e ÉTAGE DU MAGASIN DU CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL,
DU 5 AU 23 SEPTEMBRE 1989.

la **Baie**